

BUREAU DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN COMPTE-RENDU REUNION DE TRAVAIL SAMEDI 18 JANVIER 2020

Etaient présents :

BEAUMIER Patrick
BESSON Séverine
FERREZIN Patrice
PUJOL Christine
SARION-BOURDON Marie France
LAMY Laurence

Absents ou excusés :

BRICARD Nathalie
BRIRI Malika
PRISER Pierre

Participaient également :

- Dany DUTEY – Responsable service Démocratie participative
- Sanaâ RACHIQ-PFAADT- Chargée de mission service Démocratie participative

1 – Désignation d'un rapporteur général

Dany Dutey informe de l'absence de Madame BRIRI, qui devait être le rapporteur général de la réunion de ce jour. Monsieur FERREZIN étant le suivant sur la liste (par ordre alphabétique), sera donc le rapporteur général de la réunion du Conseil consultatif de ce jour.

Dany DUTEY informe également les membres du bureau d'une modification de l'ordre du jour du Conseil consultatif de ce jour. Monsieur EDERY, l'intervenant extérieur de l'IFTS, ayant un impératif horaire, il a emis le souhait de terminer son intervention avant midi.

2 – Point sur le Budget participatif citoyen

Dany Dutey donne un état des lieux des idées déposées, soit 220 projets au 17 janvier, avec une forte progression depuis une semaine. Dany DUTEY informe qu'une relance a été faite auprès des associations, et que certains élus départementaux organisent encore des réunions publiques sur leurs cantons. Dany DUTEY explique que les associations tardent à déposer des idées, car la plupart ont l'habitude de déposer des dossiers complets. Dany DUTEY informe également les membres du bureau que beaucoup de citoyens déposants pensaient que le Département réaliserait les idées qu'ils avaient postées.

Monsieur FERREZIN fait part de son étonnement, quant à certains documents demandés à l'instruction des projets, notamment le n° SIREN. Dany DUTEY explique que la fiche INSEE sur

laquelle apparaît le n° SIREN est une pièce obligatoire qui justifie de l'existence de l'association, demandée par le Trésor public pour tout versement de subvention.

Dany DUTEY détaille les thématiques des idées déposées. Monsieur BEAUMIER souhaite avoir un état des lieux du nombre de dossiers « Jeunes » déposés. Madame BESSON ayant assisté au Conseil d'administration du collège de Casseneuil, explique qu'il est difficile de motiver les enseignants. Madame BESSON ajoute également avoir expliqué le principe du Budget participatif et relancé à plusieurs reprises les petites communes. Madame LAMY observe que certains territoires semblent plus dynamiques que d'autres.

Dany DUTEY précise également que dans le cadre des projets « Jeunes », c'est la Ligue de l'Enseignement et/ou les Francas 47 qui percevront la subvention pour les jeunes. Madame PUJOL souhaiterait qu'il y ait davantage de publicité à destination des jeunes lors de la prochaine édition du Budget participatif.

3 – Point sur le Droit d'Initiative Citoyenne

Dany Dutey fait un état des lieux des demandes déposées sur le site du Droit d'Initiative Citoyenne. Elle informe les membres du bureau que trois demandes ont été déposées :

- Une demande concernant l'organisation d'un Loto porté par le Département
- Une demande en cours émanant d'un particulier, qui sollicite davantage de moyens financiers pour le recrutement supplémentaire de pompiers professionnels. Celui-ci a jusqu'au 15 février pour recueillir les 3300 soutiens nécessaires. A ce jour, 71 signatures numériques et environ 500 signatures papiers, pour la plupart incomplètes. Madame LAMY précise que la personne a été accompagnée afin de reformuler sa demande.
- Une demande relevant davantage du commentaire, et qui interroge sur les fonds récoltés par les sapeurs-pompiers volontaires.

Dany DUTEY informe les membres que ce dispositif ne fonctionne pas très bien pour l'instant. Madame BESSON suggère de revoir le nombre de signatures nécessaires.

4 - Point sur les thèmes à aborder par les membres du Conseil consultatif citoyen

Dany DUTEY explique qu'en terme de temps, les débats des sujets de "l'eau" et les "mobilités" initialement prévus ce jour, n'ont pas pu être mis à l'ordre du jour. Il sera donc traité ce jour uniquement du thème de "l'eau". Les membres du bureau sont interrogés sur leurs souhaits de maintenir le sujet de la mobilité lors de la prochaine réunion du 16 avril. Dany DUTEY informe les membres du bureau que le sujet de l'inclusion numérique, demandé par le Département, est également prévu à l'ordre du jour de la réunion du 16 avril.

Monsieur BEAUMIER interroge sur la périodicité des réunions trimestrielles. Il souhaiterait que cette question soit abordée par l'ensemble des membres du Conseil consultatif. Monsieur BEAUMIER souhaiterait également traiter de la question du passage à 90km, qui pourrait selon lui, être débattue en peu de temps. Il propose que soient traités, plusieurs "petits sujets" et une thématique plus importante, lors des prochaines réunions.

Monsieur FERZIN émet le souhait de bénéficier d'un espace internet collaboratif dédié exclusivement aux membres du Conseil consultatif citoyen. Dany DUTEY se rapprochera du prestataire de la plateforme, IDCITY, afin de leur soumettre cette demande.

Monsieur BEAUMIER pose la question de la mise en place de commissions. Cette question ayant déjà été évoquée lors de la réunion du 21 septembre 2019. Madame LAMY affirme que chacun est

libre d'organiser des groupes de travail mais que le service Démocratie participative ne sera pas en capacité de suivre administrativement ces groupes de travail.

Dany DUTEY souhaite que les membres du bureau actent une décision sur le choix des thématiques lors de la réunion du 16 avril.

Les membres du bureau émettent un avis favorable pour garder les deux sujets lors de la prochaine réunion du Conseil consultatif citoyen du 16 avril, à savoir " l'inclusion numérique" demandé par le Département et les "mobilités douces".

Monsieur BEAUMIER souhaite traiter de la possibilité pour un membre élu du Conseil consultatif citoyen de se représenter lors de la deuxième édition.

Dany DUTEY informe les membres du bureau, que cette question, même si elle est discutée ne devra pas figurer dans le Règlement intérieur du Conseil consultatif citoyen mais sera traitée lors de la rédaction du règlement du prochain tirage au sort du futur Conseil consultatif citoyen.

Monsieur BEAUMIER interroge également les membres du bureau sur la possibilité de candidater au Conseil consultatif citoyen, tout en ayant un mandat électif. Il précise qu'un adjoint municipal ou un maire disposent déjà d'une capacité d'expression, qui pourrait perturber le Conseil consultatif citoyen. Il ajoute également que compte tenu du nombre élevé de candidatures, cela fermerait la porte aux autres candidats potentiels. Monsieur FERZIN le rejoint sur ce point. Ce sujet sera abordé en réunion du Conseil consultatif citoyen.

L'ordre du jour de la réunion de bureau étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

Le Rapporteur général,
Patrice FERZIN